La charte Parents-entraineurs

Après le bilan de la dernière saison, nous avons décidé de mettre en place une charte afin que vous et nous soyons sur la même longueur d’onde et pour le bon déroulement de la saison 2024-2025.

1. À partir du moment où vous nous confiez votre enfant, vous êtes d’accord avec la politique du club, les règles établies et les décisions du coach référent, Vous nous faites CONFIANCE.
2. Il est important de parler et de divulguer une image positive du club. Si problème ou désaccord il y a, veuillez dans un premier temps prendre contact avec le coach et si cela n’est pas résolu, veuillez dans ce cas en informer le CA (pas l’inverse).
3. Concernant les prises de contact avec les coachs :
* Nous favorisons le contact avec le nageur et le coach. Quel que soit la timidité du nageur, il est important de pouvoir communiquer avec ce dernier et c’est pourquoi nous vous demandons de l’encourager dans ce sens et non de le faire à sa place.
* Si toutefois une communication plus particulière devait se faire entre le parent et l’entraineur, nous vous demandons de favoriser le mail à des heures descentes si cela n’est pas urgent bien entendu. Favorisé la prise de contact si c’est très important.
* En ce qui concerne les inscriptions de vos enfants, seul le coach a le pouvoir décisionnel, si toutefois vous avez des questions ou que le nageur a un souhait, qu’il revienne le plus vite possible vers le coach référent et uniquement le coach. Aucune remarque ni question concernant cette dernière ne sera traitée par le secrétariat sportif. Le secrétariat n’agira qu’en retour de notre part pour une modification ou erreur.
1. Concernant les absences :
* Veuillez prévenir le coach présent le jour de l’entrainement de votre absence (sur planète MHN) ou en privé peu importe. Il n’est pas nécessaire de devoir justifier publiquement le motif de l’absence mais prévenir est le minimum syndical.
* Il n’est pas nécessaire de prévenir le coach non présent car ce dernier doit alors lui-même relayer l’info = le téléphone arabe, les infos se perdent. Veuillez être attentifs avec le tableau ci-dessus.
* Dorénavant, nous prendrons les présences lors de chaque séance. Cela nous permettra d’analyser le taux de fréquentions des nageurs par rapport à l’engagement tenu en début d’année. Si les présences sont trop souvent non- respectées, nous sommes libres de changer le nombre de séance du nageur et ce même durant l’année afin de lui fixer des jours (cela évite l’entrainement à la carte et favorise des meilleures conditions de travail pour tous).
* Pour les absences lors des compétitions, lorsque l’enfant a répondu favorablement à l’engagement, il n’y aura que les cas de forces majeurs (maladies avec un CM) qui seront acceptés. Dans tous autres cas, le coût des engagements des courses vont seront réclamés. Un nageur souffrant ne se présente pas à la compétition. Aucune annulation de course contre un paiement, seul le coach présent sur place prend la décision concernant l’annulation d’une course avec un motif éligible.
1. Le rôle que l’on attend de vous est de conduire votre enfant, faire en sorte qu’il ait tout le matériel demandé, le soutenir et l’encourager lorsque ça sera compliqué, le motiver lorsqu’il n’aura pas envie, le féliciter, relativiser lorsqu’il faudra car cela reste un sport. Rien ne sert de se projeter en lui, d’encaisser ses déceptions. POSITIVE VIBES. La vie est belle et tu feras mieux demain.
2. Concernant les stages :
* Durant l’année, il y aura des stages (biquotidien) durant les vacances d’automne, de janvier, la deuxième semaine de carnaval ainsi que les vacances de printemps. Les nageurs concernés ainsi que les heures et les jours vous serons communiqués.
* Pour le stage d’été, il reste ouvert à tous avec toujours l’accord du coach. Il est orienté principalement pour la préparation des championnats de Belgique.
1. Si le nageur part en stage mais n’a pas atteint les temps pour les CB, une compétition obligatoire aura lieu à leur retour pour voir le fruit de leur travail.
2. Si le nageur part en stage et a les temps pour les CB, la participation au CB est obligatoire.
3. Si le nageur a les temps pour les CB mais ne souhaite pas aller en stage, il n’y aura pas d’alternative d’entrainement à Mons sur le plan pratique et théorique. La participation au CB n’est pas un droit, cela reste un accord avec le staff sportif qui jugera de la participation ou non du nageur en ce basant sur différents critères comme par exemple la participation aux entrainements, l’investissement durant les séances d’entrainement, etc).

**Remarque :** Nous acceptons une exception pour nos nageurs étrangers qui retournent dans leur pays **uniquement** pour réaliser les championnats de **leur nation** et/ou d’autres performances à un niveau plus élevé. Cependant, aucune séance ne sera programmée durant l’été (physique et papier), seul l’accès au CB est possible.

L’entraineur est le chef d’orchestre, les nageurs sont les musiciens bourrés de talents, ils travaillent d’arrache pieds pour toujours faire mieux. Vous, chers parents vous êtes les spectateurs, alors regardez les briller **ensemble.**